



Plan de Transition

Version Stratégique (Octobre 2025)

Table des matières

Introduction	3
Axe 1 : Intégration de la Transition Socio-Environnementale (TSE) dans les missions de la HELB	4
Objectif 1.1 : Sensibiliser, former et accompagner les enseignants et le personnel de la HELB.....	4
Objectif 1.2 : Sensibiliser, former et accompagner les étudiants de la HELB	4
Objectif 1.3 : Sensibiliser, former et accompagner le grand public	4
Axe 2 : Gestion Environnementale	5
Objectif 2.1 : Gestion durable du parc immobilier	5
Objectif 2.2 : Consommation durable.....	5
Objectif 2.3 : Gestion et diminution des déchets	5
Axe 3 : Mobilité Durable	6
Objectif 3.1 : Mobilité quotidienne	6
Objectif 3.2 : Mobilité internationale	6

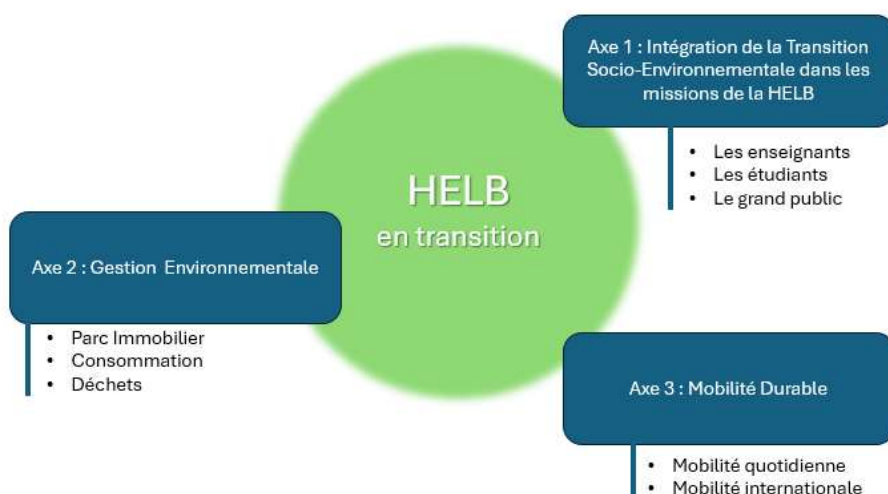
Introduction

La Haute École Libre de Bruxelles – Ilya Prigogine (HELB) partage le constat que les crises sociales et environnementales de notre époque (réchauffement climatique, perte de biodiversité, pollutions, augmentation des inégalités, ...) révèlent l'insoutenabilité du modèle de développement actuel de notre société.

Consciente du rôle déterminant que les établissements de l'enseignement supérieur (EES) ont à jouer, au travers de leurs différentes missions (enseignement, recherche et service à la société), pour implémenter les changements systémiques nécessaires à un avenir durable, la HELB s'engage à contribuer à l'effort commun pour que la réponse aux besoins du présent ne compromette pas la capacité des générations futures de répondre aux leurs¹.

Le présent document correspond à la première étape de l'implémentation de la Transition Socio-Environnementale (TSE) dans le mode de fonctionnement intrinsèque de la HELB. En complémentarité du Plan Stratégique Prigogine 2030, il présente un plan d'action à court terme, pour développer la thématique au sein de l'institution et en faciliter l'intégration dans la prochaine mouture de celui-ci.

Le plan de Transition de la HELB a été construit sur base d'un « État des lieux de l'impact environnemental et de l'implication de la HELB Ilya Prigogine dans le développement durable et la transition Socio-Écologique » réalisé en 2024 et de nombreux échanges réalisés avec les différentes parties-prenantes. Par sa vocation à s'intégrer au plan stratégique, le plan de transition se focalise sur les aspects de TSE moins développés dans celui-ci. Il s'articule autour de 3 axes déclinés en 8 objectifs et 26 actions concrètes.



¹ Définition du Développement Durable (DD) dans le rapport Brundtland (1989) pris comme référence pour le Sommet de la Terre des Nations Unies (1992) et développé depuis 2015 aux travers de 17 Objectifs de Développement Durables (ODD). <https://www.undp.org/fr/sustainable-development-goals>

Axe 1 : Intégration de la Transition Socio-Environnementale (TSE) dans les missions de la HELB

L'état des lieux réalisé en 2024 a mis en évidence l'importance de l'intégration des thématiques de développement durable et de TSE dans l'ensemble des missions de la Haute Ecole, et en particulier dans les unités d'enseignement pour préparer les étudiants à comprendre et à relever les défis environnementaux, économiques et sociaux de notre époque. Cette démarche est également une opportunité de renforcer la pertinence des cours et de développer les compétences transversales telles que la pensée critique, l'engagement citoyen et la résolution de problèmes complexes. Cet axe se développe selon trois objectifs visant les différents publics de la HELB.

Objectif 1.1 : Sensibiliser, former et accompagner les enseignants et le personnel de la HELB

Au travers de cet objectif, la HELB vise à mettre en place les actions nécessaires à la sensibilisation, la formation et l'accompagnement de ses employés. On y retrouve par exemple la mise en place d'ateliers de sensibilisation (Fresque du Climat, l'Atelier 2 tonnes, etc.) ainsi que des formations pratiques pour permettre aux employés de s'approprier les connaissances nécessaires à la TSE. Des groupes de travail (GT) seront également mis en place au sein des différents départements et/ou section afin d'élaborer une stratégie d'implémentation des thématiques de durabilité et de transition alignées sur les réalités et spécificités des différents cursus. La création d'une Cellule d'Appui Transition permettra de soutenir le travail des GT et d'accompagner les enseignants et les services transversaux à intégrer les aspects environnementaux et de transition dans leurs activités.

Objectif 1.2 : Sensibiliser, former et accompagner les étudiants de la HELB

Cet objectif sera indirectement implémenté au travers de l'intégration des thématiques environnementales et de transition au sein des différents cursus dans le cadre de l'objectif 1.1. L'accompagnement des étudiants se fera, entre autres, au travers de l'implémentation, dans les Travaux de Fin d'Étude (TFE), d'une partie obligatoire et réflexive sur les impacts socio-environnemental de la thématique abordée, du travail réalisé et/ou des perspectives proposées. Cet objectif prévoit également des mesures transitoires de sensibilisation tel que la mise en place de cycles de conférences à l'attention des étudiants ou l'instauration d'un cours optionnel et transversal à l'attention de tous les étudiants de la HELB sur le changement climatique, les limites planétaires, le DD et la transition.

Objectif 1.3 : Sensibiliser, former et accompagner le grand public

Le dernier objectif de l'axe 1 se tournera vers les anciens étudiants et le grand public en général, au travers de l'organisation de conférences, de (ciné-)débats, d'ateliers ou d'évènements participatifs sur les thématiques de la TSE, notamment avec la collaboration du Centre de Formation Continue de la HELB (CREA). Cet objectif passera également par la définition claire du positionnement de la HELB vis-à-vis des crises socio-environnementales et la communication de celui-ci.

Axe 2 : Gestion Environnementale

Le second axe du plan de transition s'adresse à l'exemplarité et la diminution de l'impact environnemental du fonctionnement de la haute école. Il se développe également selon trois objectifs centrés sur la gestion immobilière, la consommation responsable et la question des déchets.

Objectif 2.1 : Gestion durable du parc immobilier

Pour assurer la diminution de son impact environnemental, la HELB s'engage à systématiser le suivi des consommations au travers d'une comptabilité énergétique des bâtiments. Intensifier la communication avec les gestionnaires techniques des différents sites permettra également de répondre plus rapidement aux problèmes identifiés. Une attention particulière sera également portée aux consommations d'eau et aux possibilités de déploiements de système de productions d'énergie renouvelable sur les différents sites.

Objectif 2.2 : Consommation durable

La consommation est un des postes les plus impactant sur l'environnement. Pour diminuer son impact, la HELB s'engage à mettre en place un GT pour la définition d'une politique d'achat durable, généraliser l'installation des fontaines à eau et poursuivre ses efforts de sensibilisation à la sobriété numérique.

Objectif 2.3 : Gestion et diminution des déchets

L'exemplarité ne peut se construire sans adresser, un des aspects les plus visible de la question environnementale : les déchets. Pour s'y attaquer, la HELB mettra en place un système d'ilots de tri reprenant les différents flux de manière centralisées. Une attention particulière sera portée à la communication en amont de l'installation des ilots ainsi que sur la sensibilisation au tri. Un GT sera également mis en place pour évaluer la pertinence des distributeurs de soda et friandises.

Axe 3 : Mobilité Durable

Le troisième axe du plan de transition s'adresse à la mobilité. L'état des lieux réalisé en 2024 a montré que la mobilité quotidienne et internationale était responsable de près de 50 % des émissions de GES de la haute école. Bien que la question de la mobilité soit souvent liée à de nombreux facteurs (parfois indépendants de notre volonté), elle reste fondamentale par ses multiples effets, sur la qualité de l'air, la santé, les embouteillages, et le réchauffement climatique, etc. Cet axe est orienté vers le soutien et l'accompagnement des alternatives durables à la mobilité, il se développe selon deux objectifs : la mobilité quotidienne et la mobilité internationale.

Objectif 3.1 : Mobilité quotidienne

Ce premier objectif englobe les actions déjà décrites dans le Plan de Déplacement Entreprise (PDE) de la HELB en vue de soutenir la mobilité durable par la sensibilisation et la formation. Il comprend également l'amélioration des compétences du personnel en mobilité, le suivi de l'évolution de la législation en lien avec la mobilité (par exemple, l'obligation de borne de recharge dans les parkings, ...) en formant un Mobility Manager en interne qui assurera le suivi et la mise à jour du Plan de Déplacement Entreprise (PDE). Cet objectif prévoit également de créer une Mobility Team, et d'identifier des Ambassadeurs Mobilité sur les différents campus pour améliorer la communication mobilité et l'adapter aux réalités de chaque campus.

Objectif 3.2 : Mobilité internationale

La mobilité internationale est essentielle pour assurer l'ouverture au monde de la HELB et contribuer à l'éducation à la citoyenneté mondiale de nos étudiants. Cet objectif se focalisera à établir un groupe de travail, avec les coordinations mobilité internationale des différentes formations, pour définir et mettre en place une charte de mobilité internationale durable afin de rationaliser les déplacements en avion et de promouvoir les mobilités alternatives.



asbl Ilya Prigogine

siège social : Bâtiment HA du Campus de la Plaine

Boulevard du triomphe, 1 - accès 2 - CP 220/01 à 1050 Bruxelles